



ligue vaudoise contre le cancer



RAPPORT

ANNUEL

2018

ÊTRE SOLIDAIRE, UN GESTE SIMPLE PORTEUR D'ESPOIR



accueillant, sous un même toit, chercheurs et cliniciens des cantons de Vaud et Genève.

Si les traitements se situent au cœur de la prise en charge des patients, la dimension psychosociale de la maladie ne saurait être ignorée. Les individus, pris dans leur globalité, ont des besoins multiples. Les malades et leurs proches rencontrent régulièrement des difficultés psychologiques, familiales, administratives, juridiques, professionnelles ou financières. Les effets secondaires des traitements

Blessure du corps et de l'âme, le cancer fait basculer des vies. Les avancées scientifiques ouvrent heureusement la porte à de nouveaux traitements. À Lausanne par exemple, le pôle de recherche Agora – situé au sein de la cité hospitalière du CHUV – alimente l'espoir de développer rapidement des thérapies innovantes en

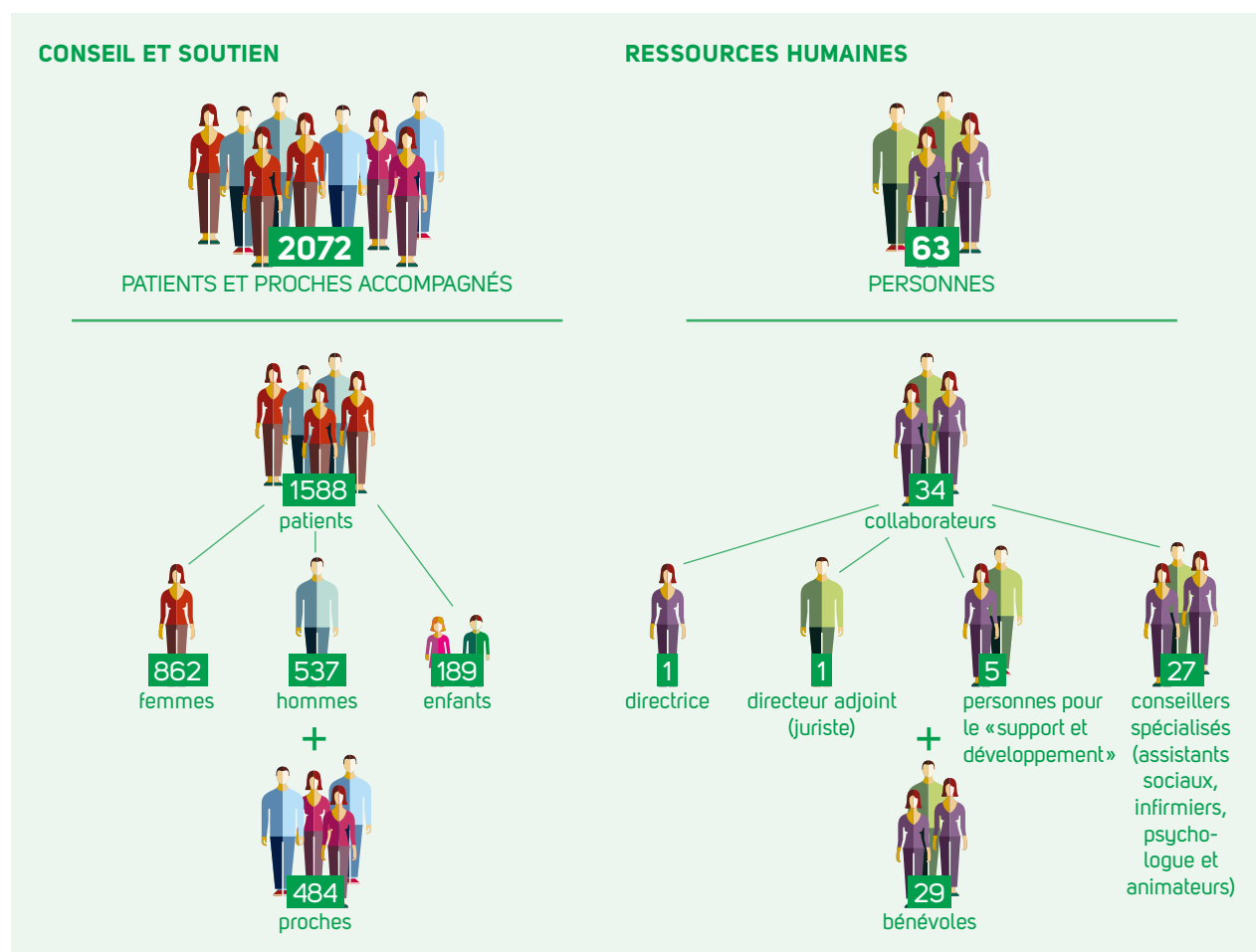
et les possibles séquelles de la maladie sur le long terme imposent également que les patients et leur entourage bénéficient de soutien pour préserver leur qualité de vie.

La Ligue vaudoise contre le cancer (LVC) offre ainsi un accompagnement professionnel aux personnes en difficulté. Au gré des mutations sociales et économiques, les situations deviennent toujours plus épineuses. Cette complexité, couplée à l'augmentation prévisible du nombre de patients, a mené la LVC à renforcer ses ressources. L'association a ouvert une permanence juridique en mai 2018. Le pôle infirmier de la Ligue a également été étoffé pour répondre au besoin d'information et d'assistance croissant de la population.

Ne laisser aucun malade ni aucun de ses proches sur le bord de la route : c'est notre objectif au quotidien. Et si nous pouvons tendre vers ce but, c'est grâce à la solidarité collective. Aussi, je tiens à faire part à nos membres et donateurs de notre infinie reconnaissance pour leur soutien.

Olivier ENGLER
Président

LA LIGUE EN CHIFFRES



État au 31.12.2018

LES TEMPS FORTS DE 2018

Accompagner les patients et leurs proches, mener des actions de prévention de la maladie et soutenir la recherche contre le cancer : ce sont les trois missions de la Ligue vaudoise contre le cancer (LVC). Appuyés par 29 bénévoles, 34 collaborateurs les ont assurées en 2018. L'association a travaillé en étroite coopération avec l'ensemble du réseau médico-social vaudois. Elle a également pu compter sur le soutien de la Ligue suisse contre le cancer, dont elle est membre. Les prestations de la LVC, gratuites dans leur grande majorité, sont financées pour l'essentiel par les dons privés qui lui sont versés.

AIDE AUX MALADES ET À LEURS PROCHES *Soutien individuel*

La Ligue vaudoise contre le cancer a suivi 2072 personnes en 2018, dont 704 qui poussaient la porte de l'association pour la première fois. Derrière ces chiffres, stables au fil des ans, se cachent des besoins de plus en plus complexes qui, selon les projections sanitaires, vont croître dans les prochaines années. L'accompagnement proposé aux malades et à leurs proches revêt plusieurs formes : écoute active, soutien social, appui administratif et juridique, conseil infirmier et aide financière ponctuelle. Fait marquant de l'année 2018 : la LVC a ouvert une permanence juridique gratuite qui répond à un réel besoin de la population vaudoise (lire en page 4). En prolongement de ces différentes prestations, des bénévoles de la Ligue ont effectué des visites à domicile auprès de patients atteints de cancer.

Activités collectives

Des cours et rencontres, proposés en complément au soutien individuel, ont permis d'offrir un espace d'écoute et de partage aux 500 personnes qui y ont participé en 2018 (soit une centaine de plus environ qu'en 2017). Temps de respiration pour les malades et leurs proches, ces activités collectives sont doublées d'une vocation informative sur la maladie, ses répercussions et les soins dits de support – soit l'ensemble des mesures engagées pour maintenir la qualité de vie des patients. Les cours et rencontres ont été organisés sur l'ensemble du canton en collaboration avec plusieurs de nos partenaires (CHUV, Hôpital d'Yverdon-les-Bains, Hôpital Riviera-Chablais, Clinique de Genolier).

Cancer et travail

Favoriser la reprise du travail après la maladie fait partie intégrante du soutien à apporter aux personnes en rémission pour qu'elles retrouvent leur place dans la société. Un exercice exigeant pour les employés comme pour les employeurs. Le dispositif de conseil et soutien développé à leur intention par la LVC à fin 2017¹ a porté ses premiers fruits. En 2018, l'association a effectué une quinzaine de présentations en entreprise, distribué plus de 14 000 brochures et organisé un colloque qui a réuni une centaine d'employeurs (lire en page 5).

PRÉVENTION

Protection solaire

La LVC a poursuivi son travail de prévention solaire auprès des écoliers en 2018, activité menée depuis une vingtaine d'années. Âgés de 5 à 15 ans, 1600 élèves ont bénéficié de conseils pour se protéger de manière efficace contre les ultraviolets. Les grands événements sportifs estivaux du canton de Vaud ont également été l'occasion, pour la Ligue, de sensibiliser enfants et adultes aux bons réflexes à adopter lors de toute exposition solaire.

Dépistage

La promotion du dépistage des cancers du sein et du côlon constitue un autre volet important des activités de prévention de l'association. En collaboration avec les principaux acteurs concernés², la LVC a développé des outils de vulgarisation scientifique destinés aux populations dites vulnérables pour qu'elles aient pleinement accès aux programmes de dépistage proposés dans le canton de Vaud. Des barrières linguistiques, administratives et culturelles les en éloignent encore trop souvent. Des dépliants disponibles en 15 langues ont été distribués en 2018 à l'occasion de cafés-contacts et séances d'information pour les communautés migrantes mis sur pied dans les districts d'Aigle et de Riviera-Pays-d'Enhaut.

RECHERCHE

La LVC soutient la recherche contre le cancer menée dans le canton de Vaud. En 2018, l'association a appuyé financièrement trois projets. Ils portent sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes avec stomie, le vécu et les besoins des patients sous immunothérapie ainsi que sur le vécu personnel et les représentations sociales en lien avec la survie au cancer du sein. Les résultats de ces études sont attendus pour 2019.

¹Avec le soutien financier de l'État de Vaud, de la Ligue contre le cancer ainsi que de plusieurs fondations, et en collaboration avec des patients, des spécialistes de l'oncologie, de la médecine du travail, de la réinsertion professionnelle, des ressources humaines, de l'appui social et du domaine politique.

²Avec le soutien financier de la Commission de promotion de la santé et de lutte contre les addictions (CPSLA) de l'État de Vaud et en collaboration avec la Fondation vaudoise pour le dépistage du cancer (FVDC), le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), l'Association Appartenances et le Centre des populations vulnérables de la Policlinique médicale universitaire de Lausanne (PMU).



UN SUIVI SOCIAL CONSOLIDÉ JURIDIQUEMENT

L'année 2018 aura été marquée par la création d'une permanence juridique au sein de la Ligue vaudoise contre le cancer. L'association renforce ainsi son offre de soutien social aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches. Une aide aux multiples facettes.

Les assurances sociales forment un labyrinthe dans lequel il est facile de se perdre. Il s'avère pourtant primordial que les malades et leur entourage connaissent les prestations auxquelles ils ont droit, tout comme les lacunes du filet social qui les exposent à de potentielles difficultés financières. Pour mieux les guider, la Ligue vaudoise contre le cancer (LVC) a mis sur pied une permanence juridique gratuite en mai 2018. Les consultations couvrent le droit des assurances privées et sociales, le droit du travail et le droit des successions.

TRAVAIL DE PROXIMITÉ

S'il présente une importante composante juridique, le travail des assistants sociaux comporte également d'autres facettes. Basés pour la plupart d'entre eux dans différents hôpitaux et cliniques du canton, ces spécialistes de l'accompagnement psychosocial accueillent les émotions ainsi que les préoccupations des malades et de leurs proches qui ont vu leur vie basculer du jour au lendemain. Ces derniers sont, en tout temps, orientés au sein du système médico-social vaudois, soutenus dans leurs démarches administratives ou encore conseillés sur des questions en lien avec leur activité professionnelle. Dans certaines situations, les assistants sociaux peuvent leur attribuer une aide financière.

Ce soutien matériel, subsidiaire et ponctuel, est proposé par la Ligue pour soulager les personnes guettées par l'endettement. La maladie engendre souvent une baisse de revenu (diminution ou perte de salaire, délai d'attente avant la décision d'octroi d'une rente de l'assurance-invalidité, etc.) alors même que les dépenses prennent l'ascenseur (franchise et quote-part prévues dans l'assurance-maladie de base, taxe hospitalière, participation aux frais de transport vers les lieux de soins, etc.). En 2018, un peu moins d'un tiers des patients et proches suivis par l'association (653 personnes sur 2072) ont bénéficié d'une aide financière pour un montant global d'un peu plus de 825 000 francs. Sur cette somme, 355 384 francs provenaient des fonds internes de la LVC, le reste étant issu de recherches de fonds externes.



zinkevych © Adobe Stock

La Ligue offre un suivi personnalisé et gratuit aux plus de 2000 personnes qui, chaque année, cherchent du soutien pour faire face à la maladie.

Cette permanence peut être sollicitée de deux manières. À l'externe par des personnes qui ne sont pas suivies par l'association. À l'interne par les assistants sociaux de la Ligue pour qu'ils puissent garantir un accompagnement optimal aux personnes en difficulté. Reflet des transformations économiques et sociales à l'œuvre dans notre société, les situations deviennent en effet toujours plus complexes. L'appui juridique à l'interne existait déjà auparavant, mais était assuré par un tiers. Rapatrié au sein de l'association en 2018, il permet davantage de fluidité dans les échanges. Au total, ce sont ainsi plus de 150 demandes qui ont été traitées sur l'ensemble de l'année, avec des questions récurrentes portant principalement sur le droit du travail, l'invalidité et la prévoyance professionnelle.

DANS LES ÉCOLES

La Ligue effectue un important travail en milieu scolaire. D'entente avec le canton et le CHUV, l'association prépare le retour à l'école des enfants vaudois qui sont ou ont été soignés pour un cancer. Deux assistantes sociales de la LVC font le lien avec les établissements scolaires, proposent des séances d'information en classe et prodiguent des conseils aux enseignants pour concilier au mieux les exigences du programme scolaire avec la maladie. En 2018, une vingtaine d'enfants a bénéficié de ce soutien proposé en collaboration avec les différents acteurs concernés.

EN BREF

RENFORCEMENT DES RESSOURCES INTERNES

Le nombre de nouveaux cas de cancer augmente continuellement en Suisse mais la maladie tue moins. Une situation qui s'explique par les effets combinés du vieillissement de la population et des progrès de la médecine. Ces deux tendances de fond impliquent de repenser la prise en charge du cancer en accordant désormais une large place au maintien de la qualité de vie de ces patients qui, toujours plus nombreux, vivent dorénavant de nombreuses années avec la maladie. Les mesures à mettre sur pied se situent au carrefour du médical, du psychologique et du social.

La Ligue vaudoise contre le cancer (LVC) s'adapte constamment à l'évolution des besoins des malades et de leurs proches pour leur offrir le meilleur accompagnement possible. Elle a ainsi dédoublé son Service conseil et soutien, auquel sont rattachés ses assistants sociaux. Depuis septembre 2018, le service est placé sous la houlette de deux responsables, l'une pour les collaborateurs qui travaillent au CHUV et avec des cabinets et cliniques privés lausannois, l'autre pour les employés basés dans différents établissements hospitaliers et cliniques du reste du canton. Le dialogue autour du volet social de la maladie entre professionnels de la santé et cadres de la Ligue se voit ainsi renforcé.

La LVC a également consolidé son pôle infirmier. Deux nouvelles collaboratrices renseignent les patients sur les effets secondaires des thérapies, leurs séquelles à court et long terme ou encore l'employabilité après la maladie. Enfin, au vu du fonctionnement complexe des assurances sociales, la Ligue a renforcé ses ressources juridiques pour éviter des errances administratives aux malades et à leur entourage.

SANTÉ PUBLIQUE : UN TRAVAIL EN RÉSEAU

Par le biais de ses activités institutionnelles, la LVC entend contribuer au développement d'un système de santé publique qui réponde aux besoins de la population, offrant des prestations accessibles à tout un chacun. Étroitement insérée dans le système médico-social vaudois, la Ligue participe ainsi de manière active aux actions et réflexions menées en la matière dans le canton. L'association fait partie, entre autres exemples, du comité de pilotage du programme vaudois de dépistage du cancer du côlon et de la commission consultative pour le soutien aux proches aidants de l'État de Vaud.

Membre de la Ligue suisse contre le cancer, la LVC se profile également sur le plan national en vue de créer des conditions-cadres favorables à la santé. C'est ainsi que l'association a soutenu le lancement, en mars 2018, de l'initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » et participé à la procédure de consultation fédérale sur l'avant-projet de loi sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches.

LE CANCER EN ENTREPRISE

Le cancer a d'importantes répercussions sur la sphère professionnelle. Mieux les connaître, en tant qu'employeur, c'est se donner les moyens de gérer des situations délicates sur les plans humain, organisationnel et financier, tout en respectant les besoins des employés malades. La LVC a donc mis sur pied, en mai 2018, un colloque¹ intitulé « L'entreprise face au cancer d'un collaborateur » au Centre Patronal à Paudex. La rencontre, qui a réuni une centaine de participants, a permis à des spécialistes de l'oncologie, des ressources humaines et de la réinsertion professionnelle d'apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées par les employeurs. L'organisation de ce colloque s'inscrivait dans le cadre du dispositif de conseil et soutien aux employeurs et employés proposé depuis l'automne 2017 par la Ligue.

¹Avec le soutien de la Fondation Joseph et Lina Spicher, de la Fondation du Centre Patronal et de l'Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud.

LE COMITÉ

COMITÉ (ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2018)

M. Olivier ENGLER, banquier, *président*
 P^r Oscar MATZINGER, radio-oncologue, *vice-président*
 M. Jean-Edouard ZUFFEREY, banquier, *trésorier*
 D^r Pierre HÖSLI, oncologue, *membre*
 D^r Nicolas KETTERER, oncologue, *membre*
 M^e Stéphanie KHAUV, notaire, *membre*
 M^e Jean Jacques SCHWAAB, avocat-conseil, *membre*
 M^e Catherine WENIGER, avocate, *membre*
 P^{re} Manuela EICHER, professeure associée, *membre invité*
 M^{me} Chantal DISERENS, directrice LVC (*voix consultative*)
 M. Yves HOCHULI, directeur adjoint LVC (*voix consultative*)

ORGANE DE RÉVISION

Fidinter SA, société fiduciaire, Lausanne

REMERCIEMENTS

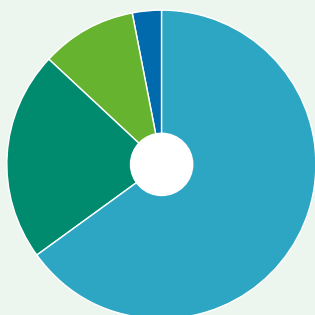
Abrahams Roxane • Andenmatten Juliane, Pellouchoud Carole et Roduit Pauline • Ardiét Laurent, slowUp Vallée de Joux • Association Zoé4life • Banque cantonale vaudoise • Bruchez Josette, Women Sport Evasion • Caruso Antonella et les Citrons masqués • Cineworx • Clinique Hygiène Dentaire Lausanne • Commune de Bussigny • Di Natale Joséphine • Feio Ermelinda • Fidinter SA • Fondation Oiseau Bleu • Forte Broker • Guillot, David et Mallory, Hôtel Restaurant Bellevue Le Rocheray • Honold Danielle • Loterie Romande • Rapilium® • Rebora Arthur, Ludivine et Merlin • Services industriels de Lausanne • Swiss Medical Network, Cliniques de Genolier, Montchoisi et Valmont • Ville de Lausanne

Nos remerciements vont également à **chaque donateur**, aux **associations**, **fonds** et **fondations** qui soutiennent régulièrement les patients par une aide financière directe, aux **sponsors** de nos manifestations et projets ainsi qu'à nos **bénévoles** qui s'impliquent de manière régulière ou dans des actions ponctuelles.



PROVENANCE ET UTILISATION DES RESSOURCES DE LA LVC EN 2018

PROVENANCE DES RESSOURCES



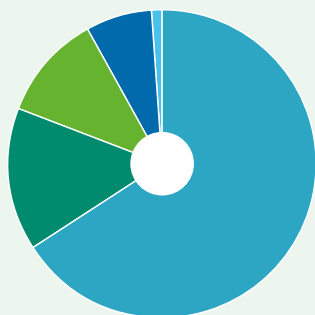
LEGS ET SUCCESSIONS
65%

COTISATIONS, DONS
ET COLLECTES
22%

CONTRIBUTIONS DU
SECTEUR PUBLIC
10%

SOUTIEN D'ORGANISMES
EXTÉRIEURS POUR L'AIDE
AUX PATIENTS
3%

UTILISATION DES RESSOURCES



SOUTIEN AUX PATIENTS
66%

ADMINISTRATION
15%

COLLECTES DE FONDS
11%

PRÉVENTION
7%

CHARGES DES PLACEMENTS
ET HORS EXPLOITATION
1%

Hors budget, la LVC a effectué des recherches de fonds auprès d'organismes extérieurs à hauteur de près de 470 000 francs pour une aide directe aux patients.

COMPTES 2018 BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018 (en CHF)	2018	2017
ACTIF		
Liquidités	3 787 672	1 471 651
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	7 567	9 157
Autres créances à court terme	86 592	80 826
Actifs de régularisation	310 832	288 296
Actif circulant	4 192 663	1 849 930
Immobilisations financières	2 200 660	2 309 119
Liquidités des fonds affectés	227 095	217 266
Immobilisations financières	2 427 755	2 526 385
Mobilier et équipement	50 440	100 880
Machines de bureau et informatique	33 209	20 464
Immeuble de placement et terrains	4 774 674	4 781 587
Immobilisations corporelles	4 858 323	4 902 931
Actif immobilisé	7 286 078	7 429 316
ACTIF	11 478 741	9 279 246
PASSIF		
Dettes résultant de livraisons et de prestations de services	69 089	28 976
Dettes à court terme portant intérêts	15 000	15 000
Autres dettes à court terme	57 264	50 087
Passifs de régularisation	162 102	256 278
Contributions allouées à la promotion de la recherche	8 250	0
Engagement à court terme	311 705	350 341
Dettes à long terme portant intérêts	1 436 250	1 451 250
Engagement à long terme	1 436 250	1 451 250
Capital des fonds affectés	227 095	217 266
Capital des fonds OFAS article 74OAI	144 736	0
Capital des fonds affectés	371 832	217 266
Réserve Fonds de pérennité	4 194 000	4 150 000
Réserve Fonds statutaire	3 977 000	2 596 000
Réserve de fluctuation de valeurs	440 000	462 000
Réserve Fonds d'entraide vaudois	500 000	0
Réserve sur immeuble	195 000	0
Capital lié suite à une décision du comité	9 306 000	7 208 000
Capital libre acquis	52 389	51 899
Résultat annuel (+ bénéfice / - perte)	565	491
Capital libre	52 954	52 389
Capital de l'organisation	9 358 954	7 260 389
PASSIF	11 478 741	9 279 246

COMPTE D'EXPLOITATION (en CHF)	2018	2017
Donations	707 691	671 803
Héritages et legs	4 144 940	1 901 799
Contributions de tiers aux projets et frais	16 202	58 574
Contributions de la Ligue suisse contre le cancer (LSC) aux projets	0	10 000
Produits de la collecte	90 762	98 184
Produits de cotisations	224 472	238 274
Participation de tiers à l'aide directe aux patients	199 056	179 932
Parts des collectes de la LSC	377 623	350 073
Donations reçues	5 760 746	3 508 639
dont affectées	291 195	200 877
dont libres	5 469 551	3 307 762
Contributions du secteur public du canton de Vaud	375 000	155 000
Contribution du secteur public passant par la LSC	0	282 389
Contributions du secteur public passant par la LSC années précédentes	246 059	-15 038
Contributions du secteur public	621 059	422 351
Produits des livraisons et prestations de services à des tiers	26 603	27 880
Produits des livraisons et prestations de services	26 603	27 880
PRODUITS D'EXPLOITATION	6 408 408	3 958 870
Charges liées aux patients et proches	-233 539	-108 538
Charges de personnel liées aux patients et proches	-2 285 953	-2 200 937
Montants versés à des tiers pour des patients et proches	-570 207	-477 201
Amortissement lié aux patients et proches	-29 401	-28 214
Parts des charges facturées par la LSC	-18 073	-13 699
Charges directes des projets	-3 137 173	-2 828 589
Charges liées à la collecte de fonds	-200 252	-212 507
Charges de personnel liées à la collecte de fonds	-160 125	-162 363
Amortissement de la collecte de fonds	-5 257	-5 741
Parts des charges facturées par la LSC	-125 226	-119 544
Charges des collectes de fonds	-490 860	-500 155
Charges liées à l'administration	-181 313	-241 698
Charges de personnel pour l'administration	-452 659	-367 260
Amortissement dans le domaine administratif	-28 991	-35 561
Charges administratives	-662 963	-644 519
CHARGES D'EXPLOITATION	-4 290 997	-3 973 263
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 117 411	-14 394
Produits financiers	34 560	201 554
Charges financières	-115 450	-20 991
Résultat financier	-80 890	180 563
Produits hors exploitation	291 571	287 943
Charges hors exploitation	-291 408	-142 707
Résultat hors exploitation	163	145 236
Produits exceptionnels	32 577	16 401
Charges exceptionnelles	0	-134
Résultat exceptionnel	32 577	16 267
RÉSULTAT ANNUEL AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	2 069 261	327 673
Variation des fonds liés	-165 696	-32 182
Variation du capital des fonds	-165 696	-32 182
RÉSULTAT ANNUEL AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	1 903 565	295 491
Indications sur l'attribution/l'utilisation du capital de l'organisation		
Attribution (-) / prélèvement (+) réserve Fonds de pérennité	-44 000	-124 000
Attribution (-) / prélèvement (+) réserve Fonds statutaire	-1 381 000	-218 000
Attribution (-) / prélèvement (+) réserve de fluctuation de valeurs	22 000	47 000
Attribution (-) / prélèvement (+) réserve Fonds d'entraide vaudois	-500 000	0
Variation du capital de l'organisation	-1 903 000	-295 000
RÉSULTAT ANNUEL APRÈS VARIATION	565	491

Extrait des comptes annuels issus des comptes statutaires disponibles sur le site internet de l'association.
Présentation selon la nouvelle comptabilité analytique, compte de résultat par fonction.





VOUS INFORME